

ACDE – Maîtriser les mécanismes de la RC décennale

Code produit : ACDE

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Présentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0

Eligible DDA : oui

Public :

gestionnaires de sinistres
construction ayant déjà
connaissance des bases de
l'assurance construction

Prérequis :

aucun

Objectif

- maîtriser le régime spécifique de la responsabilité civile décennale des constructeurs

Programme de la formation

1-Introduction

- Marché de l'assurance construction
- Texte fondateur : loi du 4 janvier 1978
- De l'ordonnance du 8 juin 2005 à l'arrêté du 19 novembre 2009

2-Notion d'ouvrage

- Loi du 4 janvier 1978
 - Code civil
 - Code des assurances
- Ordonnance du 8 juin 2005
 - Quels sont les ouvrages concernés ?
 - Quelles sont les exclusions ?

3-Etapes de l'opération de construction et ses acteurs

- Phases de l'opération
 - Du choix du terrain à la fin du chantier
 - Réception du chantier
- Différents intervenants dans l'opération de construction

4-Régime de la responsabilité civile décennale des constructeurs

- Régime spécifique de la responsabilité des constructeurs
 - Principes juridiques du régime spécifique
 - Principes juridiques du régime de responsabilité propre à chaque constructeur
- Régime de responsabilité de droit commun
 - Responsabilité contractuelle
 - Responsabilité extracontractuelle

5-Responsabilité des sous-traitants et fabricants

- Responsabilité des sous-traitants
 - A l'égard de l'entreprise principale
 - A l'égard du maître d'ouvrage
- Responsabilité des fabricants
 - Du fournisseur vis-à-vis de l'acquéreur
 - Du fabricant d'EPERS

6-Assurance des constructeurs

- Assurance obligatoire
 - Pour quels types d'ouvrages ?
 - Travaux de réhabilitation
 - Plafonnement de l'assurance décennale
- Assurances facultatives
 - Garanties facultatives dans le contrat d'assurance obligatoire
 - Contrats d'assurance facultatifs
- Application des garanties dans le temps

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Réalisation de cas pratiques
- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Présentations et commentaires des principales jurisprudences

